



# Veille législative

## T4 2016

**Décret n° 2016-1326 du 6 octobre 2016** relatif aux catégories de jeux de cercle mentionnées au II de l'article 14 de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 modifiée relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne

[ARJEL, modification de la liste des jeux de cercle autorisés, nouvelles variantes de jeux de cercle proposées aux joueurs]

**Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une république numérique**

[ARJEL, autorisation de table de jeux de cercle au niveau européen (article n° 95), mise en place d'un dispositif d'auto-limitation de temps de jeu pour les jeux de cercle (article n° 96), ouverture à l'utilisation des données ARJEL pour la lutte contre la dépendance au jeu (article n° 98), encadrement des compétitions de jeux vidéo (articles n° 101 et n° 102)]

**Avis d'abrogation du 15 octobre 2016** relatif aux jeux de loterie instantanée de La Française des jeux accessibles par internet : « Eurofortune », « Morpion », « BINGO »

[FDJ, arrêt des jeux de loterie en ligne suivants: « Eurofortune », « Morpion », « BINGO »]

**Avis d'abrogation du 3 novembre 2016** relatif au jeu de loterie instantanée de La Française des jeux accessible par internet dénommé « ITALO TRUCK »

[FDJ, arrêt du jeu de loterie en ligne « ITALO TRUCK »]

**Décret n° 2016-1488 du 3 novembre 2016** relatif à l'Observatoire des jeux, à la commission consultative des jeux de cercles et de casinos et à la commission consultative des jeux et paris sous droits exclusifs

[Actualisation de dispositions réglementaires en lien avec la suppression du comité consultatif des jeux (CCJ) ; Modification de la composition de l'Observatoire des jeux (ODJ) ; Commission consultative des jeux de cercle et de casinos (CCJCC) ; Commission consultative des jeux et paris sous droits exclusifs (COJEX)]

**Avis d'abrogation du 8 novembre 2016** relatif aux jeux de loterie instantanée de La Française des jeux accessibles par internet : « Yam's », « 1 000 Carats », « Mine d'Or »

[FDJ, arrêt des jeux de loterie en ligne suivants: « Yam's », « 1 000 Carats », « Mine d'Or »]

**Modification du 10 novembre 2016** du règlement général des jeux de La Française des jeux accessibles par internet et par téléphone mobile

[FDJ, Actualisation du paramétrage des modérateurs de jeu]

**Avis relatif du 15 novembre 2016** au jeu de loterie instantanée de La Française des jeux dénommé « JOYEUSES FETES »

[FDJ, commercialisation d'un nouveau jeu de loterie « JOYEUSES FETES »]

**Arrêté du 16 novembre 2016** portant nomination à l'Observatoire des jeux et à la commission consultative des jeux et paris sous droits exclusifs

[Nomination des membres de l'Observatoire des jeux]

**Modification du 8 décembre 2016** du règlement de l'offre de jeux à tirages immédiats en ligne

[FDJ, commercialisation d'un nouveau jeu en ligne « Keno Atlantia »]

**Décision n° 2016-068 du 15 décembre 2016** portant abrogation de l'agrément de jeux de cercle en ligne de la société EVEREST GAMING LIMITED

[ARJEL, société EVEREST GAMING LIMITED, abrogation de l'agrément de jeux de cercle en ligne]

**Liste des opérateurs de jeux ou paris en ligne agréés au 15 décembre 2016**

[ARJEL, liste des opérateurs agréés]

**Règlement particulier du 21 décembre 2016** relatif au jeu de loterie instantanée de La Française des jeux dénommé « DOBBLE »

[FDJ, commercialisation d'un nouveau jeu de loterie « DOBBLE »]

**Arrêté du 27 décembre 2016** modifiant l'arrêté du 9 mars 2006 fixant la répartition des sommes mises sur les jeux exploités par La Française des jeux

[FDJ, modification du taux des frais d'organisation et de placement]

**Règlements particuliers du 30 décembre 2016** des jeux de loterie instantanée de La Française des jeux dénommés : « ASTRO ANNEE DU COQ », « DOBBLE », « DESSERTS EN OR »

[FDJ, commercialisation d'un nouveau jeu de loterie instantanée sur Internet (« DOBBLE » et « DESSERTS EN OR ») et hors Internet (« ASTRO ANNEE DU COQ »)]